

# Dossier de consultation publique – Projet

## Réorganisation des écoles primaires du secteur Tracy du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy

29 octobre 2024

<b>1. MISE EN CONTEXTE</b>	<b>3</b>
Des écoles à pleine capacité	3
Hausse de la population scolaire	3
Solutions alternatives improbables : construction et agrandissement d'écoles	3
Contexte financier	4
Notre intention	4
<b>2. RÉSULTATS DES DIFFÉRENTS SONDRAGES SUR LE PROJET</b>	<b>5</b>
Espace de vie, locaux diversifiés et adaptés	5
Volet financier	6
Aires de desserte	7
Général	8
<b>3. ORGANISATION SCOLAIRE</b>	<b>10</b>
Principes qui ont guidé notre réflexion sur la réorganisation des écoles primaire du secteur Tracy	10
Évolution de la population scolaire préscolaire et primaire du secteur Tracy de 2019 à 2029	10
Aires de desserte et capacité d'accueil	11
Période de transition	12
Zones de marche et zones de transport	13
<b>4. LIEUX ET BÂTIMENT</b>	<b>14</b>
Espace de vie sécuritaire et répondant aux besoins des élèves	14
<b>5. ÉCHÉANCIER</b>	<b>18</b>
<b>6. FOIRE AUX QUESTIONS DÉCOULANTS DU SONDAGE</b>	<b>19</b>

## 1. MISE EN CONTEXTE

### Des écoles à pleine capacité

Présentement, l'ensemble des services éducatifs de niveau primaire dans le secteur Tracy sont dispensés à l'intérieur de deux (2) écoles :

- L'École St-Jean-Bosco : du préscolaire à la 3<sup>ième</sup> année ;
- L'École Laplume : de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année ;

L'École St-Jean-Bosco est présentement à 95 % de sa capacité d'occupation, alors que l'École Laplume en est à 136 % de sa capacité d'occupation.

Ainsi, les locaux des deux écoles primaires du secteur Tracy sont à pleine capacité. Plus précisément, il n'y a plus de locaux disponibles pour les services complémentaires, les services de garde, la musique, l'anglais, etc. Plus d'une centaine d'élèves dineurs doivent dîner dans les locaux de classes et/ou bibliothèque, faute de local disponible. Aucun endroit n'est disponible pour entreposer du matériel.

### Hausse de la population scolaire

L'École Enfant-Jésus, dont le Centre de services scolaire est toujours propriétaire, n'offre plus de services éducatifs de niveau primaire depuis 2007. Cette fermeture était à l'époque justifiée par la baisse de population scolaire, soit une réalité bien différente de celle à laquelle nous faisons face présentement.

En plus des prévisions ministérielles de hausse de la population scolaire dans les prochaines années, des développements domiciliaires importants sont prévus dans le secteur Tracy : plus de 1400 nouveaux domiciles seront livrés progressivement dans les prochains mois, à compter de l'hiver 2025. De plus, au courant des cinq (5) dernières années, le nombre d'élèves issus de l'immigration a quadruplé pour ces deux écoles.

### Solutions alternatives improbables : construction et agrandissement d'écoles

Les décisions afin de construire une nouvelle école ou afin de procéder à des travaux d'agrandissement d'école n'appartiennent pas aux centres de services scolaire. C'est le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), qui autorise les constructions ou les agrandissements d'école.

Depuis 2020, l'ensemble de nos demandes de construction d'une nouvelle école et d'agrandissements d'écoles ont été refusées par le MEQ, dont quatre (4) demandes d'agrandissement de l'école Laplume.

Pour tout le Québec, seulement 3 % des demandes de projet d'ajout d'espace ont été acceptées cette année par le MEQ.

## Contexte financier

Le Centre de services scolaire privilégie le projet de réfection de l'École Enfant-Jésus à un projet de classes modulaires pour les raisons suivantes :

Coûts estimés à jour d'avant-projet de la réfection de l'École Enfant-Jésus : **5,2 M\$**.

Coûts estimés de l'équivalent en nombre de classes :

Coûts estimés de classes modulaires pour 17 classes : **4,3 M\$** pour la construction + **314 000,00\$** de frais de location annuels. Dans tous les cas, les classes modulaires ne nous appartiennent pas et devront être éventuellement retirées. Les classes modulaires doivent toujours être considérées comme temporaires.

À titre informatif, les coûts estimés de construction d'une nouvelle école équivalente représentent 30 M\$ et des délais de livraison de plus de 3 ans. De plus, tel que mentionné précédemment, cette décision relève du ministère de l'Éducation du Québec et non du Centre de services scolaire.

## Notre intention

Considérant l'impossibilité pour le Centre de services scolaire de Sorel-Tracy de construire ou d'agrandir une école en temps opportun;

Considérant la hausse de la population scolaire importante à prévoir à court terme et à long terme;

Considérant que les écoles du secteur de Tracy sont déjà à pleine capacité;

Le Centre de services scolaire a l'intention d'offrir des services éducatifs de niveau primaire à l'École Enfant-Jésus à compter de l'année scolaire 2025-2026, plus particulièrement :

- 17 classes, du préscolaire à la 6<sup>ième</sup> année;
- 2 bibliothèques;
- Un local dédié au service de garde;
- Un local dédié aux cours d'anglais et à la musique;
- Un gymnase;
- Des bureaux de professionnels;
- Des locaux administratifs;

Vous trouverez, dans le présent document public de consultation, les différentes propositions et éléments ayant guidé les réflexions du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy dans le cadre du projet de réorganisation des écoles primaires pour l'année scolaire 2025-2026.

## 2. RÉSULTATS DES DIFFÉRENTS SONDAGES SUR LE PROJET

Le 2 octobre 2024, un sondage a été transmis à l'ensemble des parents d'élèves fréquentant les écoles primaires du secteur Tracy, ainsi qu'à l'ensemble des employés (enseignant, soutien, professionnel, cadre) de toutes les écoles primaires du Centre de services scolaire.

647 personnes ont répondu au sondage, dont 364 parents et 283 membres du personnel.

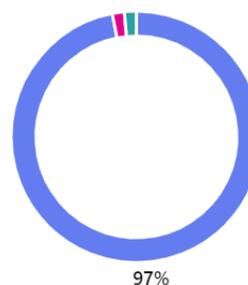
Ce sondage nous a révélé :

### ESPACE DE VIE, LOCAUX DIVERSIFIÉS ET ADAPTÉS

#### Questions

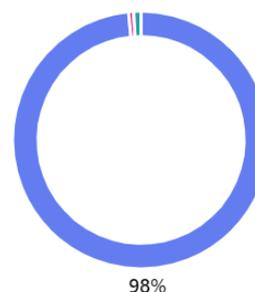
Considérez-vous important que l'école puisse bénéficier de locaux dédiés aux services de garde, à l'anglais, à la musique et aux services complémentaires?

● Oui	627
● Non	10
● Je n'ai pas d'opinion	10



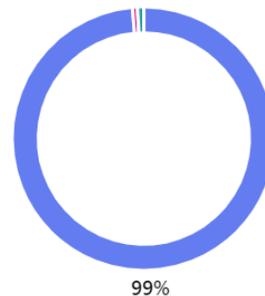
Considérez-vous que l'espace de vie de l'école a un impact positif sur la réussite scolaire?

● Oui	637
● Non	4
● Je n'ai pas d'opinion	6



Considérez-vous que l'espace de vie de l'école a un impact positif sur la qualité de travail des employés?

● Oui	638
● Non	4
● Je n'ai pas d'opinion	5



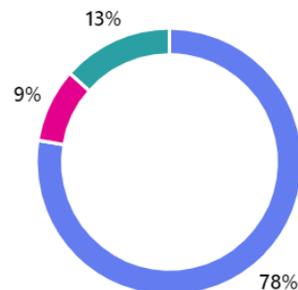
Il appert que les répondants estiment que l'espace de vie a une importance capitale pour la réussite scolaire, la qualité de vie des élèves, et la qualité du travail des employés.

## VOLET FINANCIER

### Question

Dans un principe de saine gestion des fonds publics, êtes-vous en accord avec l'orientation du Centre de services scolaire?

● Oui	502
● Non	58
● Je n'ai pas d'opinion	87



Il appert que 91 % des répondants estiment que la solution proposée par le Centre de services scolaire représente une saine gestion des fonds publics ou n'ont pas d'opinion à ce sujet, comparativement à 9 % des répondants qui estiment le contraire.

Les 9 % des répondants estimant que le projet de réfection ne représente pas une saine gestion des fonds publics ont été appelés à commenter leur opinion. Voici les principaux éléments qui ressortent de l'opinion divergente :

- Il faut prioriser l'agrandissement de l'École Laplume;
- Améliorer les autres écoles;
- Construire une nouvelle école;
- Installer des classes modulaires;
- Inquiétudes sur l'état de l'immeuble et sur son emplacement;

Les 3 premières solutions proposées ont été tentées par le Centre de services scolaire. Or, tel qu'expliqué précédemment, elles ne sont malheureusement pas possibles pour le moment, faute d'autorisation du MEQ.

Pour ce qui est des classes modulaires, le Centre de services scolaire estime qu'il ne s'agirait pas d'une saine utilisation des fonds publics pour les raisons suivantes :

- Il s'agit d'installations temporaires;
- Elles sont en location : elles n'appartiendront jamais au Centre de services scolaire, ce qui revient à dire que ces sommes ne sont pas investies au sein des propriétés de l'organisation, mais plutôt données à des entrepreneurs externes;
- Elles hypothèquent beaucoup d'espace dans les cours d'école;
- Il faut également l'autorisation du MEQ pour l'obtention d'une subvention pour l'installation de modulaires;
- Nous estimons qu'il s'agit d'une solution court terme plutôt que long terme;

Pour ce qui est de l'état de l'immeuble et de son emplacement, nous vous référons à la section traitant des lieux physiques et des travaux prévus, ainsi qu'à la section *Foire aux questions*.

## AIRES DE DESSERTE

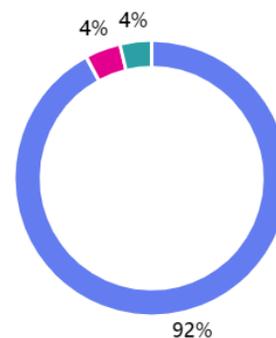
Dans l'éventualité où le projet de réfection de l'École Enfant-Jésus allait de l'avant, voici les critères que le Centre de services scolaire a l'intention de respecter dans la délimitation des nouvelles aires de desserte :

- Diminuer la population scolaire de St-Jean-Bosco et Laplume afin d'améliorer l'espace de vie des élèves et des employés;
- Éviter qu'un élève à l'intérieur des distances de marche ne doive prendre le transport scolaire;
- Éviter plus d'un changement d'école pour un même élève dans son parcours primaire;
- Optimiser les trajets pour un transport scolaire efficace;
- Prévoir les augmentations de clientèle à venir et l'impact de celles-ci;

### Question :

Êtes-vous en accord avec ces critères?

● Oui	596
● Non	27
● Je n'ai pas d'opinion	24



Une section suggestion était prévue. Voici un résumé des principales suggestions reçues :

- Permettre aux élèves présentement à l'École Laplume de terminer leur parcours scolaire à Laplume;
- Faire 3 écoles de cycles;
- Faire 3 écoles séparées du préscolaire à la 6<sup>ième</sup> année;
- Garder les cycles offerts à St-Jean-Bosco et Laplume, mais ouvrir Enfant-Jésus du préscolaire à la 6<sup>ième</sup> année;

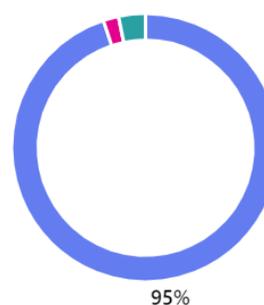
Le Centre de services scolaire est en accord avec la suggestion de permettre aux élèves présentement à l'École Laplume de terminer leur parcours scolaire à cette école. Cette forme de transition est déjà prévue pour ce projet. Nous vous référons à la section *Période de transition*.

## GÉNÉRAL

### Questions

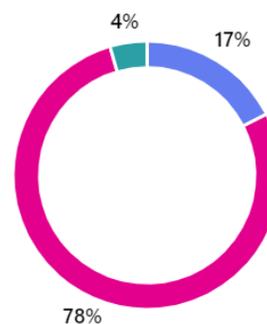
Êtes-vous en accord à ce que le CSS prévoit des solutions à l'augmentation de la population scolaire à venir dans le secteur Tracy?

● Oui	614
● Non	12
● Je n'ai pas d'opinion	21



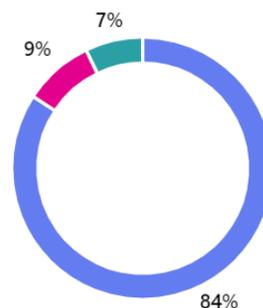
Le Centre de services scolaire devrait-il opter pour un projet qui répond aux besoins des élèves à court terme ou à long terme?

● Court terme	113
● Long terme	505
● Je n'ai pas d'opinion	29



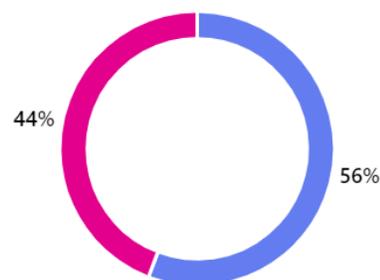
Êtes-vous en faveur avec le projet de réfection de l'École Enfant-Jésus afin d'y offrir des services éducatifs de niveau primaire?

● Oui	545
● Non	56
● Je n'ai pas d'opinion	46



Dans l'éventualité où le projet allait de l'avant, estimez-vous qu'un changement de nom d'école devrait être effectué?

● Oui	361
● Non	286



Une section permettant aux répondants était prévue pour les suggestions de nom de l'école. Plusieurs belles suggestions ont été apportées et feront assurément partie des noms en liste, dans l'éventualité où le projet allait de l'avant.

Le sondage se terminait par une section générale de commentaires. À l'exception de ce qui a déjà été précisé dans la présente section, nous vous référons à la section *Foire aux questions*.

Finalement, nous retenons que la grande majorité des personnes directement impactées par le projet sont en faveur de celui-ci.

### 3. ORGANISATION SCOLAIRE

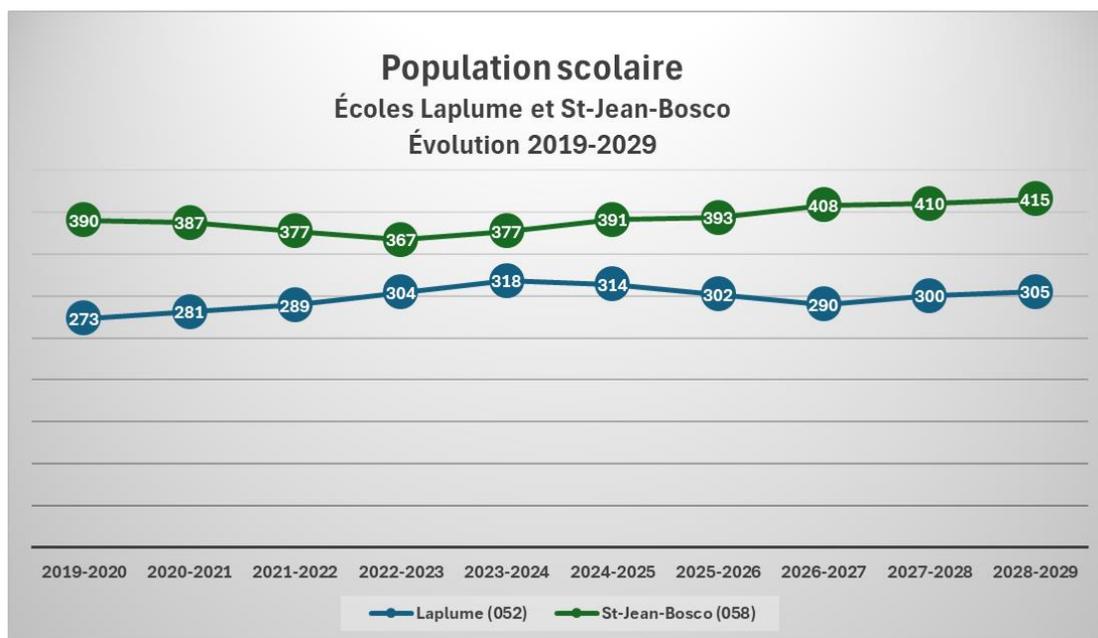
#### Principes qui ont guidé notre réflexion sur la réorganisation des écoles primaires du secteur Tracy

Voici les critères que le Centre de services scolaire a l'intention de respecter dans la réorganisation des écoles primaires du secteur Tracy et la délimitation des nouvelles aires de desserte :

- Diminuer la population scolaire de St-Jean-Bosco et Laplume afin d'améliorer l'espace de vie des élèves et des employés;
- Permettre à un maximum d'élèves de fréquenter des écoles à proximité de leur milieu de vie;
- Éviter qu'un élève à l'intérieur des distances de marche ne doive prendre le transport scolaire;
- Optimiser les trajets d'autobus pour un transport scolaire efficace;
- Prévoir les augmentations de clientèle à venir et l'impact de celles-ci;

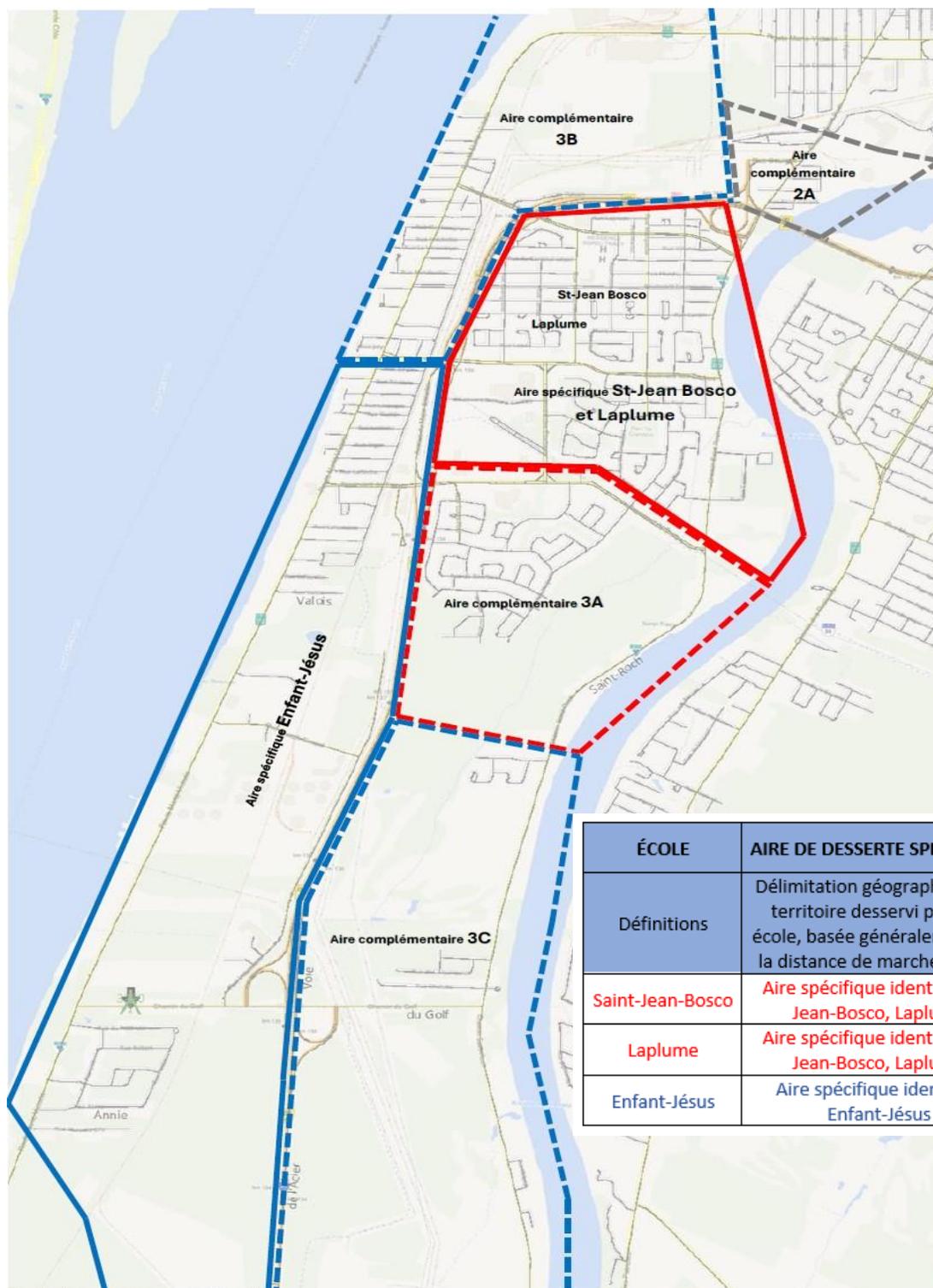
#### Évolution de la population scolaire préscolaire et primaire du secteur Tracy de 2019 à 2029

**Population scolaire par école** : graphique des 5 dernières années et des projections ministérielles pour les 4 prochaines années scolaires



L'évolution de la population scolaire 2025-2029 illustrée dans le graphique ci-haut tient uniquement compte des élèves actuels et des projections ministérielles. À ces chiffres **s'ajouteront** les élèves emménageant dans les futures constructions prévues dans le secteur Tracy au cours des prochaines années, ainsi que les élèves issus de l'immigration. Selon des données fournies par la Ville de Sorel-Tracy, le secteur Tracy comptera prochainement 1400 nouvelles adresses. Les ratios présentement observés dans notre municipalité nous permettent d'estimer que ces nouvelles adresses entraîneront environ minimalement **140 nouvelles inscriptions d'élèves de niveau préscolaire et primaire** dans nos écoles du secteur.

## Aires de desserte et capacité d'accueil



Au préscolaire et au primaire, l'élève fréquente en priorité l'école de son quartier. Pour satisfaire les demandes d'inscription des élèves qui résident à l'intérieur des aires de desserte spécifiques et complémentaires associées à chaque école de quartier, la capacité d'accueil des écoles est déterminée grâce à un maximum de groupes et un maximum d'élèves par groupe.

Les capacités d'accueil des écoles du secteur Tracy se trouvent dans le tableau ci-dessous.

Écoles de quartier (secteur ouest)	Formation et enseignement		Capacité d'accueil				Services complémentaires						Services particuliers			
	Éducation préscolaire	Ens. primaire	Classe(s) préscolaire	Classes régulières	Classe(s) EHDA (indicatif)	Capacité totale	Alimentaire	Sasec	Psychologie	Orthophonie	Orthopédagogie	Psychoéducation	Santé/Serv.	Service de garde	Cours à domicile	Mesures de francisation
Saint-Jean-Bosco	5 ans	1 <sup>re</sup> à 3 <sup>e</sup>	6	14		23		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Laplume		4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup>	0	12		13		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Enfant-Jésus	5 ans	1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> *	3	14*		17		X	X	X	X	X	X	X	X	X

\*1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> année du primaire en 2025-2026

1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> année du primaire en 2026-2027

1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année du primaire à partir de 2027-2028

### Période de transition

Tous les élèves qui fréquentent présentement l'école Laplume termineront leur parcours scolaire à cette école, le tout dans un souci de cohérence avec les principes de stabilité et de sentiment d'appartenance.

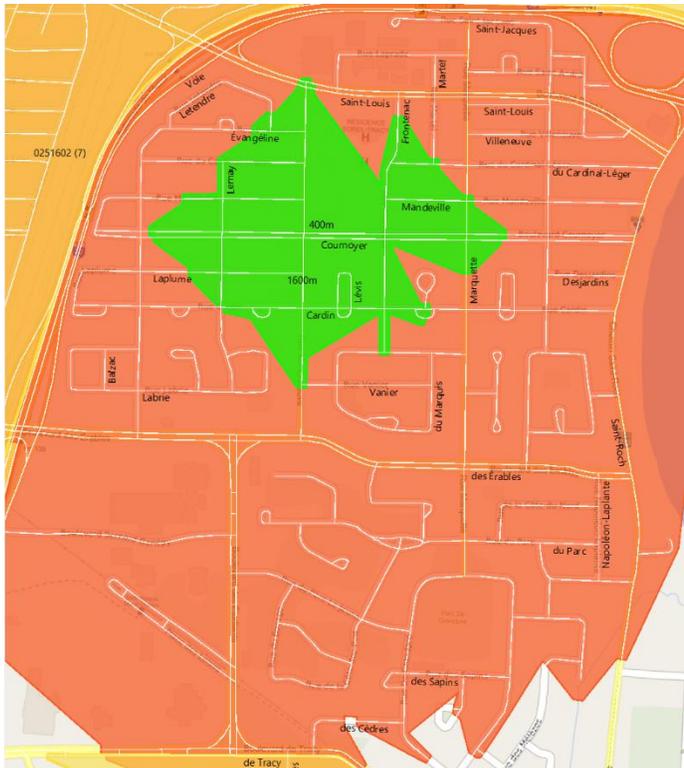
Ainsi, les élèves fréquentant l'École St-Jean-Bosco feront dans tous les cas une seule transition, soit vers l'École Enfant-Jésus, soit vers l'École Laplume, selon l'adresse de résidence de l'enfant.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT OFFERTS À L'ÉCOLE ENFANT-JÉSUS		
2025-2026	2026-2027	2027-2028
Maternelle à 4 <sup>ième</sup> année	Maternelle à 5 <sup>ième</sup> année	Maternelle à 6 <sup>ième</sup> année

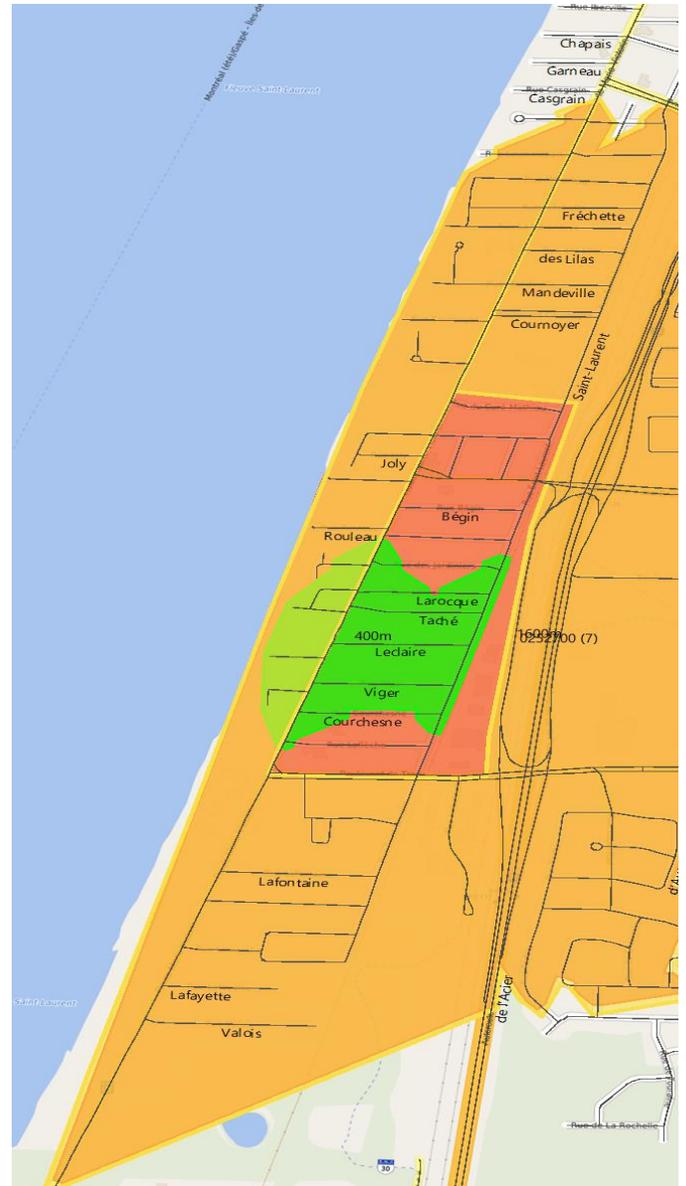
## Zones de marche et zones de transport

- Périmètre de marche pour élèves de maternelle : 400 mètres (sauf si zone jugée à risque)
- Périmètre de marche pour élèves du primaire : 1600 mètres (sauf si zone jugée à risque)
- Zones jugées à risque à l'intérieur des périmètres de marche cités plus haut (le transport scolaire est disponible pour les élèves résidant dans ces zones)

### ÉCOLES ST-JEAN-BOSCO | LAPLUME



### ÉCOLE ENFANT-JÉSUS



## 4. LIEUX ET BÂTIMENT

### Espace de vie sécuritaire et répondant aux besoins des élèves

#### État des lieux actuels :

Depuis 2007, l'École Enfant-Jésus était occupée par la clientèle d'élèves adultes (Centre de formation professionnelle et d'éducation aux adultes de Sorel-Tracy). Depuis, 1.1 M\$ ont été investis afin d'entretenir, de maintenir et de rénover cette école. L'école est donc déjà saine et sécuritaire.

Malgré cela, des travaux additionnels seront réalisés afin d'optimiser l'école pour la nouvelle jeune clientèle.

#### Travaux et états des lieux en vue de la rentrée scolaire 2025-2026 :

Les locaux ci-dessous seront adéquatement aménagés pour accueillir les élèves dès leur arrivée à l'École Enfant-Jésus :

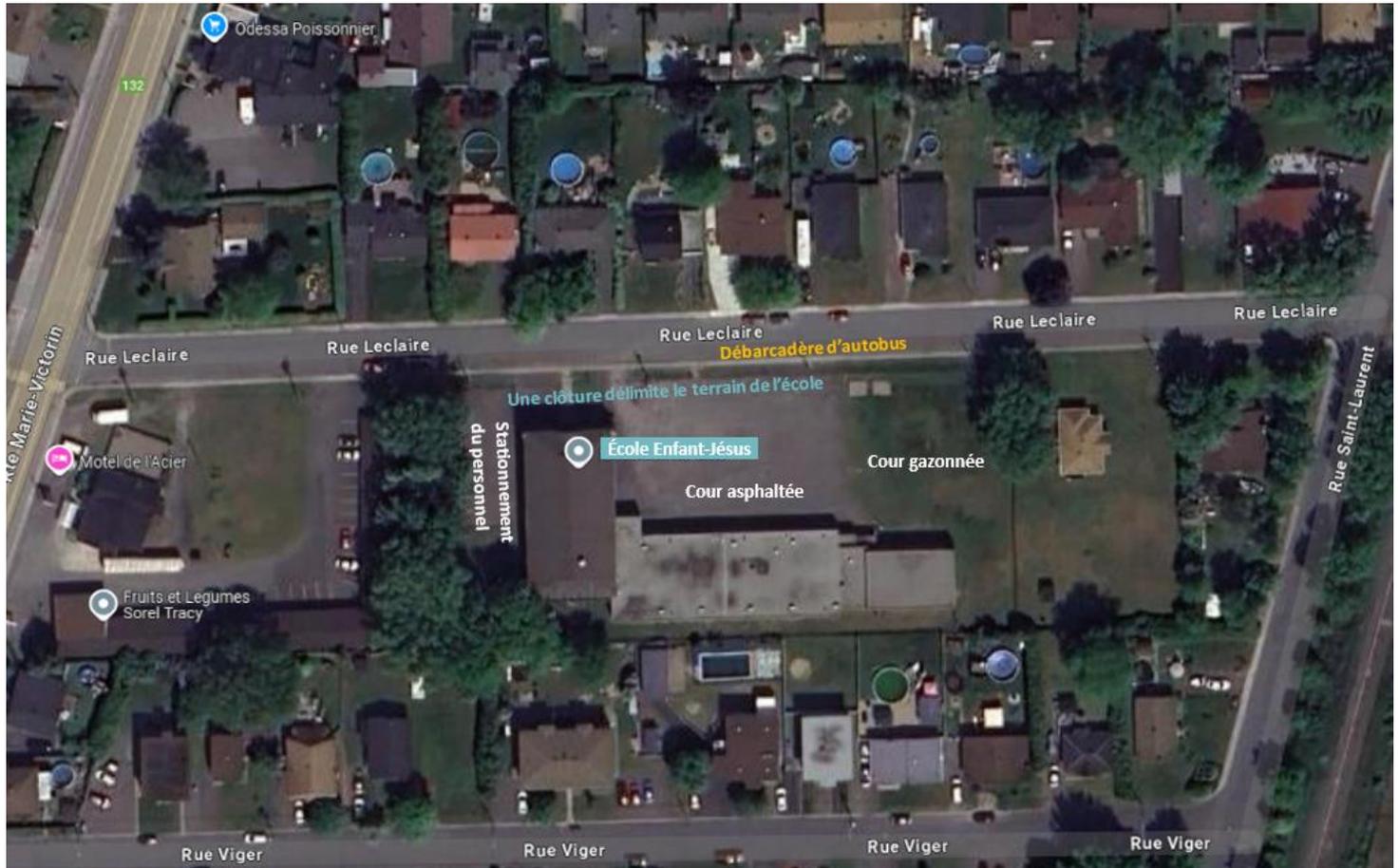
- 17 classes, pour de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire;
- 2 bibliothèques;
- Un local dédié au service de garde;
- Un local dédié aux cours d'anglais et à la musique;
- Un gymnase;
- Des bureaux de professionnels;
- Des locaux administratifs;

D'ici la rentrée, si le projet est accepté, nous procéderons notamment à la réfection des plafonds et des tuiles de plafond, nouvel éclairage, rénovation des blocs sanitaires (salles de bain), ajouts de volets ouvrants aux fenêtres, mise à niveau du gymnase, achat de nouveaux mobiliers et d'outils technologiques.

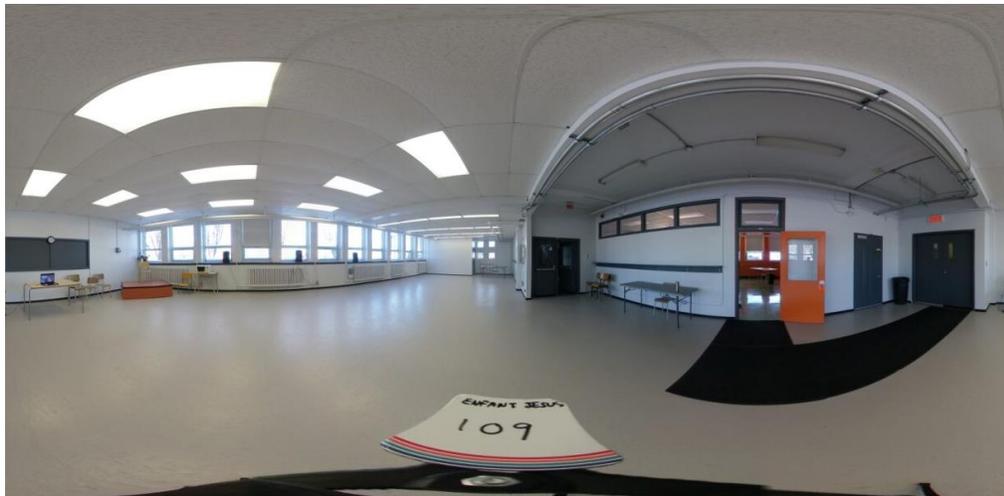
Un budget de 300 000 \$ est dédié à l'achat de mobilier et d'outils technologiques. Dans tous les cas, ces achats devront être faits, qu'il s'agisse de classes modulaires, d'agrandissement, d'une nouvelle école ou de la réfection de l'École Enfant-Jésus.

Cour d'école :

La cour d'école sera, dès l'année scolaire 2025-2026 sécuritaire et accueillante pour les élèves. Un espace gazonné, du lignage dans la partie asphaltée, des buts de soccer et modules de jeux seront disponibles pour les élèves dans la cour d'école clôturée.







Centre administratif  
41, avenue de l'Hôtel-Dieu  
Sorel-Tracy (Québec) J3P 1L1  
Téléphone : 450 746-3990  
Télécopieur : 450 746-4474  
[www.cs-soreltracy.qc.ca](http://www.cs-soreltracy.qc.ca)

## 5. ÉCHÉANCIER

Voici les modalités de consultations qui seront réalisées par le Centre de services scolaire :

**25 juin 2024** : mandat du Conseil d'administration à la direction générale de préparer un projet de réouverture de l'École Enfant-Jésus et de démarrer un processus de consultation publique ;

**23 septembre 2024** : séance d'information lors du Conseil d'établissement de l'École St-Jean-Bosco;

**30 septembre 2024** : séance d'information lors du Conseil d'établissement de l'École Laplume;

**1<sup>er</sup> octobre 2024** : rencontre d'information avec les 3 instances syndicales;

**2 au 11 octobre 2024** : sondage aux parents du secteur Tracy et aux employés du secteur primaire du Centre de services scolaire;

**9 octobre 2024** : séance d'information au Comité de parents;

**29 octobre 2024** : Adoption de l'avis public, dépôt du projet et du calendrier officiel de consultation par le Conseil d'administration;

**5 novembre 2024** : publication de l'avis public;

**10 décembre 2024** : consultation du Conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco;

**16 décembre 2024** : consultation du Conseil d'établissement de l'école Laplume;

**Décembre 2024** : consultation des 3 instances syndicales;

**4 décembre 2024** : séance publique d'information à l'École secondaire Bernard-Gariépy;

**13 janvier 2025** : séance publique de consultation à l'École secondaire Bernard-Gariépy;

**5 février 2025** : rencontre du conseil d'administration - Décision finale;

**5 février 2025** : rencontre du conseil d'administration- Adoption du cadre d'organisation scolaire 2025-2026;

**10 au 14 février 2025** : Admission et inscription des élèves pour l'année scolaire 2025-2026.

## 6. FOIRE AUX QUESTIONS DÉCOULANT DU SONDAGE

### **Le bâtiment est-il sain, sécuritaire et en bonne condition pour accueillir les élèves ?**

Oui. Depuis 2007, l'École Enfant-Jésus était occupée par la clientèle d'élèves adultes (Centre de formation professionnelle et d'éducation aux adultes de Sorel-Tracy). Depuis, 1.1 M\$ ont été investis afin d'entretenir, de maintenir et de rénover cette école. L'école est donc déjà saine et sécuritaire. Malgré cela, des travaux additionnels seront réalisés afin d'optimiser l'école pour la nouvelle jeune clientèle.

### **Quels travaux seront effectués à l'École ? L'échéancier est-il réaliste ?**

D'ici la rentrée, si le projet est accepté, nous procéderons notamment à la réfection des plafonds et des tuiles de plafond, nouvel éclairage, rénovation des blocs sanitaires (salles de bain), ajouts de volets ouvrants aux fenêtres, mise à niveau du gymnase. Nous devons attendre l'approbation du projet avant de débiter les démarches.

Dans l'éventualité où le projet était accepté, les travaux devraient débiter au mois de mars 2025, pour une durée de chantier variant de 4 à 5 mois, nous menant ainsi à juillet 2025. Nous avons donc 1 mois de marge.

### **Qu'est-il prévu pour la cour d'école ?**

La cour d'école sera, dès l'année scolaire 2025-2026 sécuritaire et accueillante pour les élèves. Un espace gazonné, du lignage dans la partie asphaltée, des buts de soccer et modules de jeux seront disponibles pour les élèves dans la cour d'école clôturée.

### **Les élèves marcheurs devront-ils traverser la route 132 (Marie-Victorin) à pied ?**

Non. Les élèves devant traverser la route Marie-Victorin pour se rendre à l'une ou l'autre des trois écoles du secteur Tracy auront droit au transport scolaire.

### **Qu'est-il prévu considérant l'emplacement du Motel de l'Acier ?**

Des représentants de la Ville de Sorel-Tracy nous ont confirmé que cet immeuble a été vendu, sera démolit et le règlement de zonage sera modifié. Des condos neufs y seront construits prochainement.

Dans tous les cas, comme à toutes nos écoles, de la surveillance est effectuée par nos membres du personnel dans la cour d'école.

De plus, comme pour tous nos établissements, la présence d'une école primaire dans un secteur génère systématiquement une surveillance accrue de la Sûreté du Québec (rentrées et sorties des élèves, autobus, sécurité routière, etc.).

**Comment ce projet est-il réalisable dans un contexte de pénurie de personnel ?**

Il s'agit davantage d'un déplacement de classes et de membres du personnel que d'ajouts. Dans tous les cas, chaque ajout de classe est attribuable à une hausse de la population scolaire. Nous sommes dans l'obligation de donner les services éducatifs à tous ces élèves, qu'il y ait l'ouverture d'une nouvelle école ou non.

**Est-ce que les 3 écoles primaires de Tracy deviendront des écoles de cycles ? Mon enfant devra-t-il effectuer plus d'une transition ?**

Non. Tous les élèves qui fréquentent présentement l'école Laplume termineront leur parcours scolaire à cette école, le tout dans un souci de cohérence avec les principes de stabilité et de sentiment d'appartenance.

Ainsi, les élèves fréquentant l'École St-Jean-Bosco feront dans tous les cas une seule transition, soit vers l'École Enfant-Jésus, soit vers l'École Laplume, selon l'adresse de résidence de l'enfant.

Pour plus d'information, consultez notre site web [www.cssst.gouv.qc.ca](http://www.cssst.gouv.qc.ca)

Christian Lacourse  
Directeur général du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy